

## **AVIS PUBLIC**

## **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Un avis public est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **mardi**, **le 2 septembre 2014 à 19 h**, à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les élus statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

 Demande 11145092010 visant à permettre l'installation d'un équipement mécanique sur le toit à la limite du mur donnant sur la marge latérale (côté est) du bâtiment situé au 7331, rue Hochelaga, et ce, malgré les dispositions apparaissant à l'article 21 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande lors de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 12<sup>E</sup> JOUR D'AOÛT 2014

Monsieur Magella Rioux Secrétaire d'arrondissement